

Séance du 24 mars 2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy

Procurator(s) :

donne pouvoir à M. ARNAUD Paul, Mme WALDSCHMIDT Fanny donne pouvoir à M. GUILLO Vincent

Étai(en)t absent(s) :

M. PETIT Damien

Date de la convocation
16 mars 2023

Étai(en)t excusé(s) :

Mme COLTEL Loïs, M. LOMBARDOT Roger, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Date d'affichage
27 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

27 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

27 mars 2023

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	181 798,28
	Réalisé :	71 685,20
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	181 798,28
	Réalisé :	49 739,96
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	297 647,06
	Réalisé :	166 126,61
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	297 647,06
	Réalisé :	321 695,11
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-21 945,24
Fonctionnement :	155 568,50
Résultat global :	133 623,26

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Mélan

Le Maire Didier PIOLAT

